



FEDERATION DES CHORALES D'Auvergne

c/o Ecole de Musique
Allée Jourzin
63360 GERZAT

Courriel : auvergnechoeur@la poste.net

Ami(e)s choristes

Peut-être avez-vous appris, en lisant la presse régionale ou par le « bouche à oreille », qu'il existe désormais une

FEDERATION DES CHORALES D'Auvergne

qui a vu le jour à l'issue de son assemblée générale constituante le 27 septembre dernier à Gerzat.

Le Conseil d'Administration élu se compose de :

- Christian DEFAYE, Olivier DE GOER, Marie France DELANGE : co-présidents
- Sylvaine RAVET : secrétaire
- Daniel BONHOMME : secrétaire adjoint
- Aleth BADOR : trésorière
- Gérard BONNEVILLE, Camille BRY, Eric FOURNELY, Nicole VOISSET : membres.

Heureux aboutissement d'un an de travail enthousiaste, cette nouvelle structure, de type associatif, a pour vocation, non seulement de donner au chant choral une plus grande reconnaissance et une meilleure lisibilité dans notre région, mais aussi de fédérer les énergies afin de mieux répondre aux besoins logistiques de nos chorales :

- **Organiser des rencontres inter-chorales**
- **Monter collectivement des œuvres d'importance**
- **Synchroniser les dates de concerts**
- **Faciliter l'accès au répertoire**
- **Aider à la formation des chœurs et de leurs chefs**
- **Susciter échanges et jumelages entre chœurs**

Les informations concernant la fédération seront prochainement mises en ligne sur son site internet :

<http://auvergnechoeur.fr>

que vous pouvez d'ores et déjà consulter.

Le projet inaugural de notre fédération se veut ambitieux : **mettre en place un grand rassemblement choral régional** relayé par les medias sur tout un week-end, destiné à faire connaître au grand public le chant choral dans sa diversité et sa multiplicité. La manifestation aurait lieu les :

26 et 27 Septembre 2009

Toutes les chorales qui le souhaitent seront invitées à y présenter un échantillon de leur répertoire et les lieux de concert seront répartis, non seulement dans l'agglomération clermontoise, mais aussi dans les trois autres départements de notre région. Le dimanche serait consacré à un grand rassemblement à Clermont et dans les grandes villes plus éloignées, avec un pique-nique géant et un grand concert final.

Ce ne sont pour l'instant que des pistes qui demandent à être explorées, tous vos avis et suggestions seront les bienvenus. Ceux et celles d'entre vous qui désireraient s'associer plus spécifiquement au projet peuvent rejoindre la commission qui sera mise en place (contact à l'adresse courriel de la fédération).

Lors de l'Assemblée Générale, une demande a par ailleurs été faite pour synchroniser les dates de concert. En effet, il y a parfois des périodes « creuses » et d'autres où plusieurs concerts se télescopent. Une meilleure coordination pourrait être réalisée grâce au site Internet. Il y a encore plein d'idées mais nous ne pouvons pas tout réaliser seuls.

Car cette fédération est avant tout la vôtre. Nous avons besoin de **vous**, de vos **avis**, de vos **conseils**, de votre **aide**. Faites-nous connaître les commissions que vous aimeriez mettre en place et celles auxquelles vous pourriez participer ; les moyens de communication modernes nous permettent de limiter au maximum les déplacements, coûteux en temps et en argent, profitons-en !

Venez nous rejoindre très nombreux, aidez-nous à faire connaître la fédération auprès des chorales qui vous entourent en diffusant l'information.

Amichoralement vôtre

Le conseil d'administration

BULLETIN D'ADHESION

MONTANT DE LA COTISATION : 30 € pour une chorale de moins de 50 adhérents

50 € pour une chorale de plus de 50 adhérents

10 € pour une adhésion individuelle

chèque à l'ordre de : Fédération des Chorales d'Auvergne

NOM DE LA CHORALE :

ADRESSE POSTALE :

CONTACT COURRIEL :

CHEF DE CHŒUR :

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION (s'il y a lieu) :

PERSONNE RELAIS POUR LA FEDERATION :



.....

@

Si vous connaissez une chorale intéressée par la Fédération et qui n'aurait pas été contactée par ce courrier, veuillez nous indiquer ses coordonnées, ci-dessous, et nous nous chargerons de lui adresser un bulletin d'adhésion.